



Éléments financiers annuels 2014 :

EBITDA : 42,6 M€ (+1,9 %)

Résultat net : 12,7 M€ (+9,2 %)

Bonne maîtrise des charges dans tous les pays

Performance satisfaisante dans un contexte économique peu favorable

Consolidé (en M€)	2013	2014	Variation
Chiffre d'affaires	692,1	675,0	-2,5 %
Marge commerciale	266,5	263,8	-1,0 %
Résultat opérationnel courant	24,6	25,8	+4,9 %
Résultat opérationnel	29,7	25,8	-13,0 %
Résultat financier	-4,6	-4,0	+13,0 %
Impôt	-13,3	-9,0	-32,1 %
Résultat net consolidé du groupe	11,6	12,7	+9,2 %
Ebitda	41,8	42,6	+1,9 %

Le **chiffre d'affaires** du groupe Bricorama en 2014 s'établit à 675,0 millions d'euros en baisse de -2,47 % par rapport à 692,1 millions d'euros réalisés en 2013.

Dans un marché contracté, le groupe a correctement résisté et ce malgré une concurrence accrue en France et en Belgique.

La **marge commerciale** s'est élevée à 263,8 millions d'euros et a représenté 39,09 % du chiffre d'affaires en 2014 contre 38,48 % en 2013.

Le **résultat opérationnel courant** a atteint 25,8 millions d'euros en hausse de 4,9 % par rapport à l'exercice précédent. Il a représenté 3,8 % des ventes à comparer à un niveau de 3,6 % en 2013.

Cette année encore, malgré une baisse du chiffre d'affaires, la gestion rigoureuse de nos frais associée aux bénéfices en 2013 des fermetures de magasins déficitaires, a permis l'amélioration de ce résultat.

Le **résultat opérationnel** s'est inscrit à 25,8 millions d'euros en baisse de -13,0 % par rapport à 2013 et correspond à 3,8 % du chiffre d'affaires.

La baisse de ce résultat de 3,9 millions d'euros s'explique par un résultat non récurrent positif de 5,1 millions d'euros en 2013.

Le résultat financier reste stable et a représenté - 4,0 millions d'euros contre - 4,6 millions d'euros l'année précédente.

L'impôt sur les sociétés est en baisse sur 2014 à 9,0 millions d'euros par comparaison aux 13,3 millions d'euros comptabilisés au cours de l'exercice précédent.

Le **résultat net consolidé** s'est élevé à 12,7 millions d'euros en hausse de 9,2 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Il a représenté 1,88 % du chiffre d'affaires contre 1,67 % l'année précédente.

Rapporté aux 6 221 343 actions existantes au 31 décembre 2014, le bénéfice par action s'est élevé à 2,03 euros.

Au 31 décembre 2014, les fonds propres consolidés s'élevaient à 307,3 millions d'euros soit une progression de 6,6 millions d'euros qui reflète essentiellement le résultat dégagé en 2014 diminué des distributions de dividendes réalisées en 2014 par Bricorama SA au titre de l'exercice précédent.

L'évolution du parc des magasins en 2014 peut se résumer ainsi par pays :

- En France, remodelings importants sur les sites de Marseille Prado, Villiers et Gaillard. La franchise s'est également sensiblement développée et compte désormais 64 adhérents contre 50 l'année précédente.

- En Belgique, le groupe a fait l'acquisition des murs du magasin d'Uccle avec pour projet de développer ce site au cours de l'exercice 2015.

- Aux Pays-Bas, comme annoncé lors de l'exercice précédent, les investissements se sont limités à l'ouverture d'un seul magasin sur la ville de Zeewolde et au transfert du magasin de Vught sur un emplacement plus approprié. A fin décembre 2014, le groupe Bricorama exploitait 174 magasins auxquels venaient s'ajouter 64 franchisés qui, ensemble, ont généré un chiffre d'affaires global TTC de 945 millions d'euros.

En termes de process et d'organisation, l'exercice 2014 a été marqué par le déploiement de l'outil pricing qui a permis d'améliorer le niveau de marge en France.

Le projet PERFORMA 2016 a également permis d'optimiser le volume d'affaires réalisé avec nos fournisseurs « privilégiés » et par voie de conséquence la gestion de nos stocks.

Le projet "Manus +" de gestion du temps de travail initié sur les Pays-Bas a permis de réduire notre masse salariale. Cet outil devrait être mis en place progressivement sur d'autres pays où le groupe est présent en l'adaptant aux législations sociales locales.

Incertitudes :

- Suivi du litige Bricorama SA/JG Capital Management : le litige évoqué les années précédentes et relatif à deux assignations de la société JG Capital Management, actionnaire minoritaire de Bricorama est toujours en cours. Ce litige est sans impact sur les comptes présentés.
- Dans le cadre du litige avec Mr Bricolage, la société Bricorama a été condamnée devant une Cour d'Appel nouvellement constituée à payer 5 millions d'euros. Cette somme est provisionnée dans les comptes 2014 et décaissée en janvier 2015. La société s'est à nouveau pourvue en Cassation suite à l'arrêt rendu.
- Le Juge d'Exécution sur le dossier dimanche : en première instance le syndicat Force Ouvrière qui demandait 37 millions d'euros a été débouté en date du 17 décembre 2012. Le syndicat Force Ouvrière a fait appel de cette décision. L'arrêt rendu le 12 février 2015 a condamné le groupe Bricorama au paiement des astreintes à hauteur de 500 000 euros. Cette somme est provisionnée dans les comptes 2014 et décaissée en avril 2015.
- Le litige avec le bailleur sur la fermeture anticipée du magasin de Séville : en première instance, le tribunal a condamné Bricorama le 20 mars 2014 à indemniser le propriétaire à hauteur de 6,7 millions d'euros. Le groupe a fait appel de cette décision et reste dans l'attente de l'arrêt qui doit intervenir en juin 2015. Au regard du dossier et après estimation du risque, le montant provisionné dans les comptes 2014 a été légèrement réévalué et s'élève désormais à 3,4 millions d'euros.

Perspectives

En France, l'évolution de l'activité du groupe, outre la gestion de croissance externe intervenue en début d'année 2015 (11 magasins), devrait être principalement induite par du développement interne.

Néanmoins, au gré des opportunités, le groupe se réserve la possibilité, comme par le passé, de procéder à quelques rachats d'indépendants.

Les autres objectifs principaux, en France, sont :

- L'évolution de notre chiffre d'affaires au m² ;
- La mise en œuvre du « cross docking » principalement adapté aux petits magasins ;
- L'optimisation de la marge et la réduction des stocks par la poursuite du projet PERFORMA 2016.

Au Benelux, le principal objectif, en Belgique, va consister à déployer le plan « Papillon » qui prévoit d'une part le développement des concepts « projet » (comme l'isolation, ...) où le groupe entend devenir référent sur le marché belge et d'autre part, une politique forte de développement par création de magasins.

D'autre part, en Belgique comme aux Pays-Bas, un nouvel outil de planification du temps de travail a par ailleurs été mis en place.

Finalement, différents transferts, créations et remodeling de magasins sont prévus et en particulier aux Pays-Bas où le principal objectif est de poursuivre la restructuration du parc.

En Espagne, l'exercice 2015 devrait être marqué par le remodeling du magasin d'Abrera, une amélioration de la fréquentation et la poursuite du développement des synergies achats avec la France.

La recherche de projets de croissance externe rentables et de partenariats en France comme à l'étranger reste également l'un des principaux enjeux du groupe.

Pour 2015, le groupe Bricorama ambitionne de faire progresser son chiffre d'affaires de 7 % à 10 % et son résultat opérationnel de l'ordre de 15 %.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 juin prochain, le versement d'un dividende inchangé de 0,95 € par action.

Bricorama publiera le 15 mai prochain après la clôture du marché un communiqué relatif au 1^{er} trimestre 2015.

Contact :

Christian ROUBAUD - Tél. 01 77 61 55 09

BRICORAMA

Siège: Zac des Boutareines, 21 a boulevard Jean Monnet – 94357 VILLIERS SUR MARNE CEDEX
Société Anonyme au capital social de 31.106.715,00 € - RCS CRETEIL 957 504 608 - APE 7010Z

www.bricorama.fr

Nyse Alternext ISIN :
FR 000 0054421

